

**RAPPORT SUR LES FONDS DES IMMOBILISATIONS DES UNIVERSITÉS.  
LA FQPPU INTERPELLE LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS.**

**Cécile Sabourin, économiste, professeure retraitée de l'UQAT, ex-présidente de la FQPPU (2005-2009)**

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) publie une deuxième synthèse découlant de ses études sur le financement des universités. Sous la direction de Michel Umbriaco, le Comité sur le financement des universités de la FQPPU (CFU) mène depuis quelques années des études afin « de mieux comprendre les discours sur le sous-financement des universités ainsi que son impact actuel et prévisible ».

Dans un premier temps, le CFU faisait le point sur les fonds de fonctionnement des universités et révélait, entre autres, les conséquences du virage managérial sur l'affectation de budgets de fonctionnement insuffisants pour répondre aux besoins : baisse relative du corps professoral, augmentation des fonds affectés à la gestion, augmentation des activités d'enseignement confiées aux chargées et chargés de cours.

Le 28 octobre, la FQPPU publiait une deuxième synthèse découlant des travaux du CFU. Intitulé *Le fonds des immobilisations des universités – Une nouvelle cohérence à trouver. Vocations, budgets et réalités* des universités québécoises. Ce rapport-synthèse est rédigé par Éleine Hémond en collaboration avec Martin Maltais et Michel Umbriaco.

Le CFU prépare une troisième étude portant sur les budgets de recherche des universités québécoises.

\*\*\*\*\*

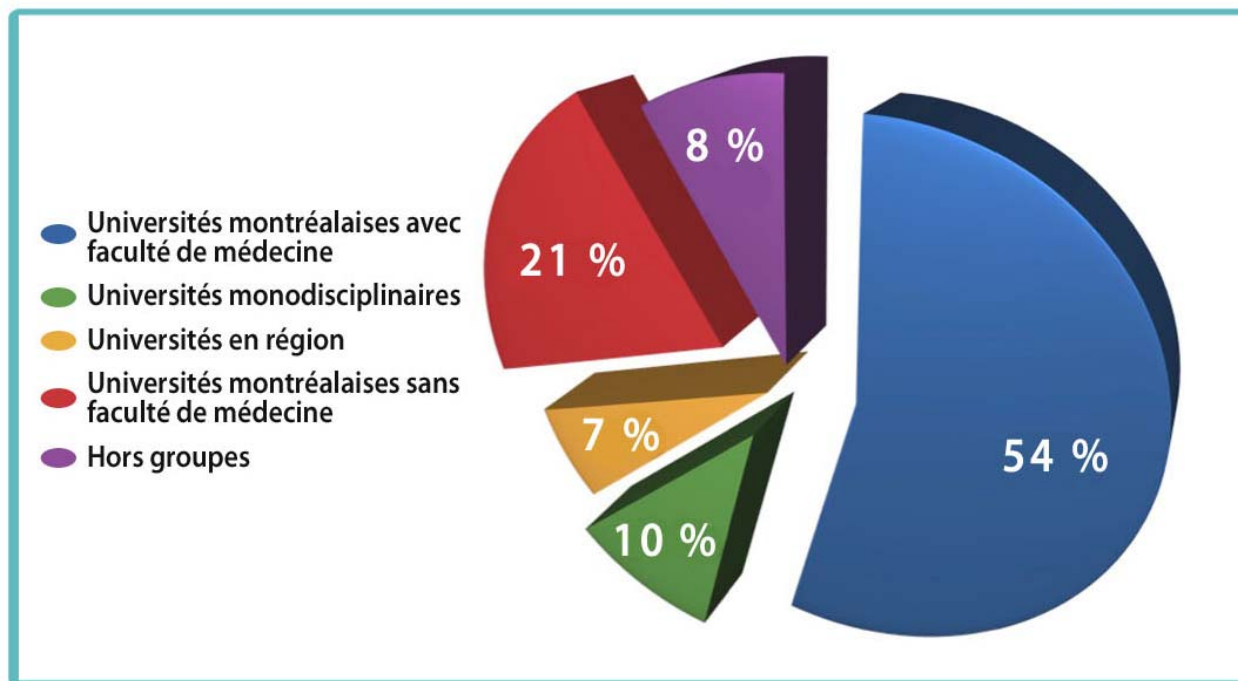
***Le fonds des immobilisations des universités – Une nouvelle cohérence à trouver***, le deuxième rapport révèle qu'en dépit des réinvestissements substantiels dans le réseau des universités, celles-ci ne reçoivent nullement les sommes nécessaires pour accomplir leurs missions dans le contexte de l'augmentation des effectifs étudiants et de l'expansion des activités de recherche. Comme le titre le communiqué de la FQPPU l'affirme, on utilise des fonds destinés aux activités d'enseignement et de recherche afin de financer des mètres carrés dans les établissements.

La période à l'étude est celle de 1997 et 2007, pendant laquelle les acquisitions pour immobilisations sont passées de 333 millions de dollars à 691 millions, ce qui représente une croissance de 108%. Celles-ci se répartissent inégalement selon les universités. Sans surprise, celles qui possèdent une faculté de médecine réalisent 54% de l'ensemble des immobilisations en 2006-2007. Le tableau qui suit, tableau #4 du rapport-synthèse, fournit les pourcentages selon les catégories d'universités :

- avec faculté de médecine : Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke

- monodisciplinaires : École polytechnique, HEC, ÉTS
- en région : Bishop's, UQAC, UQAR, UQAT, UQO, UQTR
- montréalaises sans faculté de médecine : UQAM et Université Concordia
- hors groupe (École nationale d'administration publique, Institut nationale de la recherche scientifique et Téléuq).

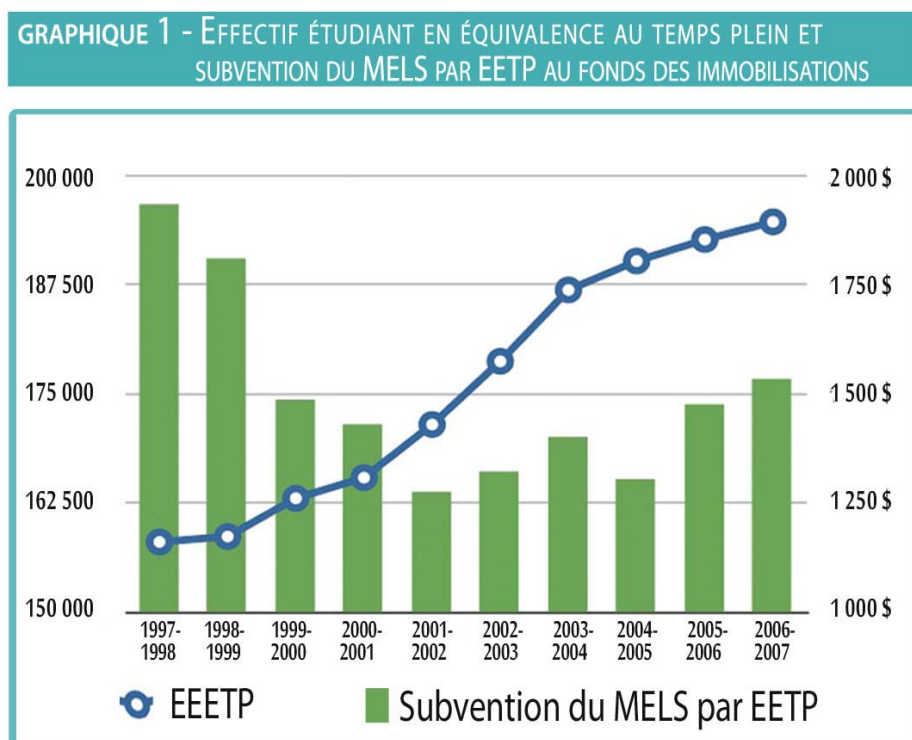
GRAPHIQUE 4 - INVESTISSEMENTS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES PAR GROUPE D'APPARTENANCE, POUR L'ANNÉE 2006-2007



Les immobilisations étaient en 2006-2007 financées par le MELS à la hauteur de 45% alors qu'en 1996-1997, 64% du fonds des immobilisations provenait du MELS. Les gestionnaires universitaires puisent donc dans leur fonds de fonctionnement afin de combler le manque d'argent nécessaire à la construction d'infrastructures et à l'achat d'équipements. Selon les évaluations du CFU, l'équivalent de l'ensemble du réinvestissement dans les budgets des universités serait orienté du fonds de fonctionnement vers celui des immobilisations. Ainsi, la part du budget de fonds des immobilisations en provenance du fonds de fonctionnement passe de 26% en 1997-1998 à 45% en 2006-2007. **Faut-il s'étonner qu'en dépit du réinvestissement, les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les universités se détériorent ?**

La situation est d'autant plus dramatique que la hausse des effectifs étudiants en équivalence temps plein (EEETP) exerce d'importantes pressions sur les besoins à tous les niveaux. La hausse de 23,4 %, très importante depuis dix, ne correspond nullement aux prévisions du MELS en 2000, alors qu'il prévoyait une baisse significative de la fréquentation universitaire.

Le graphique qui suit, graphique #1 tiré du rapport-synthèse, met en parallèle la hausse des effectifs étudiants et les subventions du MELS par EEETP au fonds des immobilisations.



Le rapport-synthèse fournit aussi les données pour chacune des universités, montrant clairement non seulement les écarts entre les niveaux des immobilisations selon les établissements, mais aussi la baisse des dépenses par EEETP au cours de la période à l'étude. La moyenne pour l'ensemble des universités passe de 3 623\$ à 2 748\$, une baisse significative au moment où les attentes à l'endroit des universités sont particulièrement criantes : mise à niveau des infrastructures afin d'être à jour compte tenu des développements technologiques, augmentations des activités de recherche.

Le Tableau #3 tiré du rapport-synthèse, reproduit plus bas fournit les données par université.

**TABLEAU 3 - DÉPENSES PAR EETP, EN DOLLARS  
CONSTANTS, SELON L'UNIVERSITÉ**

|                               | 1997-98 | 2006-07 |
|-------------------------------|---------|---------|
| BISHOP'S                      | 2 347   | 1 483   |
| CONCORDIA                     | 2 855   | 2 144   |
| LAVAL                         | 4 276   | 2 821   |
| MCGILL                        | 5 079   | 3 947   |
| SHERBROOKE                    | 2 297   | 2 257   |
| UDEM                          | 3 659   | 3 401   |
| HEC                           | 3 819   | 1 648   |
| POLYTECHNIQUE                 | 9 498   | 7 888   |
| ENAP                          | 3 277   | 1 535   |
| ÉTS                           | 3 225   | 2 099   |
| INRS                          | 85 024  | 61 151  |
| TÉLUQ                         | 1 753   | 548     |
| UQAC                          | 1 967   | 1 709   |
| UQAM                          | 2 021   | 1 935   |
| UQAR                          | 2 523   | 1 427   |
| UQAT                          | 3 927   | 1 210   |
| UQO                           | 2 019   | 1 276   |
| UQTR                          | 2 484   | 1 083   |
| L'ENSEMBLE DES<br>UNIVERSITÉS | 3 623   | 2 748   |

En somme, le rapport met en lumière les contraintes ainsi que les choix effectués par les gestionnaires des universités dans le contexte où le gouvernement n'assume pas ses responsabilités à l'égard des infrastructures universitaires.

La dérive dans la gestion illustrée dans le premier rapport-synthèse du CFU intitulé *Financement des universités - Investir dans le corps professoral* laissait présager ce qui

est confirmé par cette deuxième étude qui a nécessité de scruter à la loupe les états financiers de chacun des établissements. On y a repéré les conséquences d'une perméabilité sans limite et à sens unique entre les fonds de fonctionnement et ceux des immobilisations. Cette facilité de transfert doit, de l'avis du CFU, être soumise à certaines balises, devenues essentielles pour assurer que le réinvestissement touche bien sa cible et pour restaurer la qualité de l'enseignement dans les universités.

Le contexte concurrentiel jouerait également un rôle au regard des stratégies budgétaires adoptées par les gestionnaires des universités, celles-ci utilisant les investissements en immobilisations afin de tirer partie de la concurrence entre les établissements : concurrence pour attirer les étudiantes et étudiants et en ce qui concerne la « vocation » de recherche-innovation (R&D) présentement imposée aux universités. Reliée au développement économique cette « vocation » soumet de plus en plus les universités à des programmes de subventions orientés en fonction d'une conception instrumentale de la connaissance, conception intégrée aux politiques gouvernementales québécoises et canadiennes à l'égard des universités.

La gymnastique budgétaire des universités conduit présentement à des incohérences néfastes pour l'avenir du réseau universitaire. Il est urgent de remédier à la situation. Les professeures et professeurs réclament donc une remise en question de la gestion des crédits universitaires.

Le CFU termine ses travaux en faisant les recommandations suivantes :

- (1) Élaborer un plan directeur du développement universitaire québécois qui émanerait d'États généraux
- (2) Baliser l'autonomie des universités à l'égard du fonds de fonctionnement
- (3) Réfléchir sur les pratiques de compétition entre les universités.

\*\*\*\*\*

En terminant, rappelons que c'est afin d'asseoir ses interventions et revendications sur une connaissance de la réalité budgétaire des universités québécoises que la FQPPU mettait sur pied le CFU, en 2005. Elle voulait contribuer à combler un manque flagrant de données d'ensemble claires et explicites sur les budgets des universités. Ses travaux sont disponibles sur le site de la FQPPU à l'adresse : <http://fqppu.org/>.